

GERMINAL **CRÉER SON** **ENTREPRISE**



Présentation
Octobre 2020

NOTRE PROPOSITION

GERMINAL

| GROUPE SOS |

Des outils de financement

**Permettre aux porteurs de
projet de réaliser les premiers
investissements
pour démarrer leur activité**

Une EITI

(entreprise d'insertion par le travail indépendant)

**Proposer un panel de services pour
créer son entreprise, en adéquation
avec les besoins du territoire**

Un parcours de formation

**Accompagner l'acquisition de
compétences pour une véritable
autonomie des entrepreneurs**

Au cœur de notre action : l'accompagnement

**Garantir toutes les chances de succès grâce à
un accompagnement social et en développement d'entreprise**

Soutenir l'entrepreneuriat des personnes en difficulté sociale

GERMINAL

| GROUPE SOS |

NOS OBJECTIFS

- 1. Permettre aux personnes volontaires, mais rencontrant des difficultés, de réaliser leur projet d'entreprise.**
- 2. Favoriser une économie de proximité par le soutien de projets locaux, sociaux et durables.**
- 3. Participer à la dynamisation des territoires touchés par les problématiques de l'emploi et de la pauvreté.**

QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

INEGALITE DES TERRITOIRES

Zones Rurales à Revitaliser: 13 902 communes en France mobilisées pour densifier ces territoires désertés et relancer l'activité.

Les quartiers de la politique de la ville (QPV) : malgré des signes d'amélioration, la situation générale au regard de l'emploi reste dégradée.

DIFFICULTES FINANCIERES ET SOCIALES

5,4 millions chômeurs (fin 2019)

- 30 % ne touchent aucune indemnité
- 42 % un maximum de 500 euros par mois
- Les deux tiers ont moins que le Smic

1,84 million de foyers

touchent le RSA (fin mars 2019), au même niveau qu'en 2017

1 famille monoparentale sur 3 est sous le seuil de la pauvreté (82% sont des femmes seules avec enfants)

L'ESSOR DE LA CREATION D'ENTREPRISES

815.000 entreprises créées en 2019
dont **386 326** microentreprises (= 47%)

+ 17,9% au global (par rapport à 2018)
+25,3% pour les microentreprises

Le statut d'auto-entrepreneur et l'uberisation de l'économie ont dopé les chiffres des créations d'entreprises dans l'économie française.

La transition écologique peut être un levier économique dans le développement d'un projet et plus globalement, d'un territoire.

1 nouveau dispositif IAE prévu par la loi :

L'entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI) – *en expérimentation*

LA TRANSITION ECOLOGIQUE COMME LEVIER ECONOMIQUE



Plusieurs métiers sont aujourd'hui en tension : jardinier·ère, agriculteur·rice biologique, viticulteur·rice, berger·ère, ouvrier·ère saisonnier, artisan·e, etc.
50% des agriculteurs seront en âge de partir à la retraite dans 7 ans

GERMINAL soutient la création d'entreprises dans des nombreux domaines de la transition écologique, tels que l'économie circulaire, l'agriculture durable, l'éco-mobilité ou encore dans l'artisanat et la production locale.



Les métiers verts et verdissants et les métiers d'artisanat constituent de vraies opportunités pour dynamiser le développement du tissu économique local. 17% des emplois à pourvoir sont verts ou verdissants.

UNE PROPOSITION BASEE SUR L'EXPERIENCE

GERMINAL

| GROUPE SOS |

L'association **GERMINAL** a été créée en 1994. Le projet est issu de la volonté de Claude Berri, réalisateur, qu'une partie des fonds accordés au tournage du film « Germinal » soit reversé au bénéfice du développement du territoire du Nord et du Pas-de-Calais (Bassin Minier).



Deux outils ont été développés au service de l'initiative entrepreneuriale :

- **Un fonds d'intervention** : prêts d'honneur, sans intérêt, sans garantie, jusqu'à 8k€
- **Un réseau de partenaires** avec deux comités de suivi par mois itinérants pour être au plus près des territoires

2 000

Prêts accordés depuis 1995

2 600

Emplois créés ou sauvegardés

39%

De projets portés par des femmes

86%

D'entreprises pérennisées sur 3 ans

RENFORCEMENT DES OUTILS FINANCIERS AVEC



BLUEBEES

C'est la plateforme de financement participatif des projets de transition écologique et sociale.

CHIFFRES CLES

- 6 ans d'existence
- près de 400 projets financés
- pour un total de 6,5 M€
- et plus de 1 000 emplois pérennisés



Grâce à ce partenariat, les porteurs de projets peuvent désormais combiner prêt d'honneur et financement participatif pour **disposer d'un capital plus conséquent pour monter leur affaire.**

BOOSTER LE CHIFFRE D'AFFAIRES AU SEIN D'UNE EITI

EITI : Entreprise d'insertion par le Travail Indépendant

A titre expérimental et jusqu'au 22 décembre 2021, la loi prévoit la possibilité de créer des entreprises d'insertion par le travail indépendant. Elles ont pour rôle d'aider les personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières à exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement.

*« Pour la liberté de choisir son avenir
professionnel ! »*

- 1. UN PROJET PILOTE**
Démarrage en mars 2020 sur le territoire du Valenciennois
- 2. OBJECTIFS**
Proposer une offre complémentaire dans une logique de « parcours IAE », avec un accompagnement différenciant qui vise en particulier l'augmentation du chiffre d'affaires. Il s'agit d'accompagner les entrepreneurs vers l'autonomie, pour pallier les risques de « l'uberisation »
- 3. FOCUS**
Promouvoir des actions s'inscrivant dans une démarche de transition écologique et les initiatives portées par les femmes

ENTREPRISE D'INSERTION PAR LE TRAVAIL INDEPENDANT

L'entrée dans le dispositif

Les personnes accompagnées par l'EITI seront agréées par Pôle Emploi :

Des demandeurs d'emploi de longue durée,
des bénéficiaires du RSA, des personnes
isolées élevant seules des enfants,
travailleurs handicapés, personnes ayant
peu ou pas de qualifications,...

Entretien préalable pour repérer les difficultés en santé, sociales ou professionnelles et établir les aptitudes, motivations et compétences professionnelles.

L'entrée en EITI validée après un délai de réflexion de 3 à 4 jours laissé par la personne.

Signature d'une convention (droits et devoirs) entre les deux parties.

Différents partenariats mis en place pour renforcer l'action de l'EITI : Pôle Emploi, CAP Emploi, CCAS du bassin d'emploi, associations locales, bailleurs sociaux, Conseil départemental...

ENTREPRISE D'INSERTION PAR LE TRAVAIL INDEPENDANT

Activités et accompagnement des travailleurs indépendants



GERMINAL

| GROUPE SOS |

Des missions orientées vers le développement durable et local selon les besoins du territoire.

Un objectif d'heures travaillées : 1 500 heures / an pour relever le défi de vivre de son activité.

Un suivi et un accompagnement social global des autoentrepreneurs sur l'accès aux droits sociaux et en santé, à la mobilité, au logement, la gestion du budget...

Un suivi et accompagnement en développement d'entreprise individuel et collectif, pour atteindre une autonomie de gestion et de la relation clients.

La formation au cœur de l'accompagnement vers l'autonomie

Un référent au plus près des besoins des travailleurs indépendants, en lien avec l'équipe, sur la préparation de sortie.

Une mise en réseau pour développer le CA, des contacts à prendre avec des structures qui peuvent mettre en place un suivi plus poussé.

Des actions de formation : mentorat, tutorat par les pairs et formations en gestion et sur le cœur de métier de l'entrepreneur



GERMINAL s'appuie fortement sur l'expertise du GROUPE SOS :
le Groupe compte plus de 40 dispositifs inclusifs dont une majorité dans le champ de l'insertion par l'activité économique (EI, ACI, ETTI,...) avec près de **3 700 personnes accompagnées** chaque année.

Développons votre territoire

Annabel MONTANT

Chargée de développement

254 route de Lyon 69380 LOZANNE

Téléphone : 07 86 86 60 38

E-mail : annabel.montant@groupe-sos.org

Contactez-nous !